

» l'outrage; & qu'en cas du moindre refus de  
» la part de la Cour de Londres, Sa Majesté  
» regarderoit ce refus comme une Déclaration  
» de guerre formelle & authentique. »

Peu de jours après ce Mémoire délivré, le Comte d'Affry fit à Leurs Hautes Puissances une Harangue conçûe à peu près en ces termes. »

*Le Roi mon Maître n'a écouté jusqu'ici, malgré les procédés injurieux des Anglois, que sa modération & sa sagesse, qu'elle a bien voulu même porter jusqu'à l'excès. Actuellement que Sa Majesté se doit à elle-même, à l'honneur de sa Couronne & à ses Sujets, de tirer raison de tant d'outrages, Elle m'a envoyé auprès de Vos Hautes Puissances pour savoir le parti qu'elles prendront dans la circonstance présente; & Elle me charge de vous demander à cet égard la réponse la plus précise & la plus prompte.*

La voye à prendre par la République dans une telle conjoncture, & à laquelle elle paroît disposée, sera d'offrir ses bons offices pour l'accommodement des contestations entre la France & la Grande-Bretagne; de demander aussi pour première condition, que les captures de Vaisseaux François cessent provisionnellement de la part de la Couronne Britannique: Et que si ses offres & ses offices sont infructueux, elle prendra le parti de demeurer neutre, pour ne pas s'exposer à perdre le reste du commerce qui la soutient. Il en seroit, comme on le pense, de même de tout le Pays-Bas. Car quoi qu'on ne parle que de guerre en France & en Angleterre, les motifs qui la feroient naître n'ont point de rapport direct avec le système politique de l'Europe. Le Roi de France ne se propose d'exercer son  
ressen-